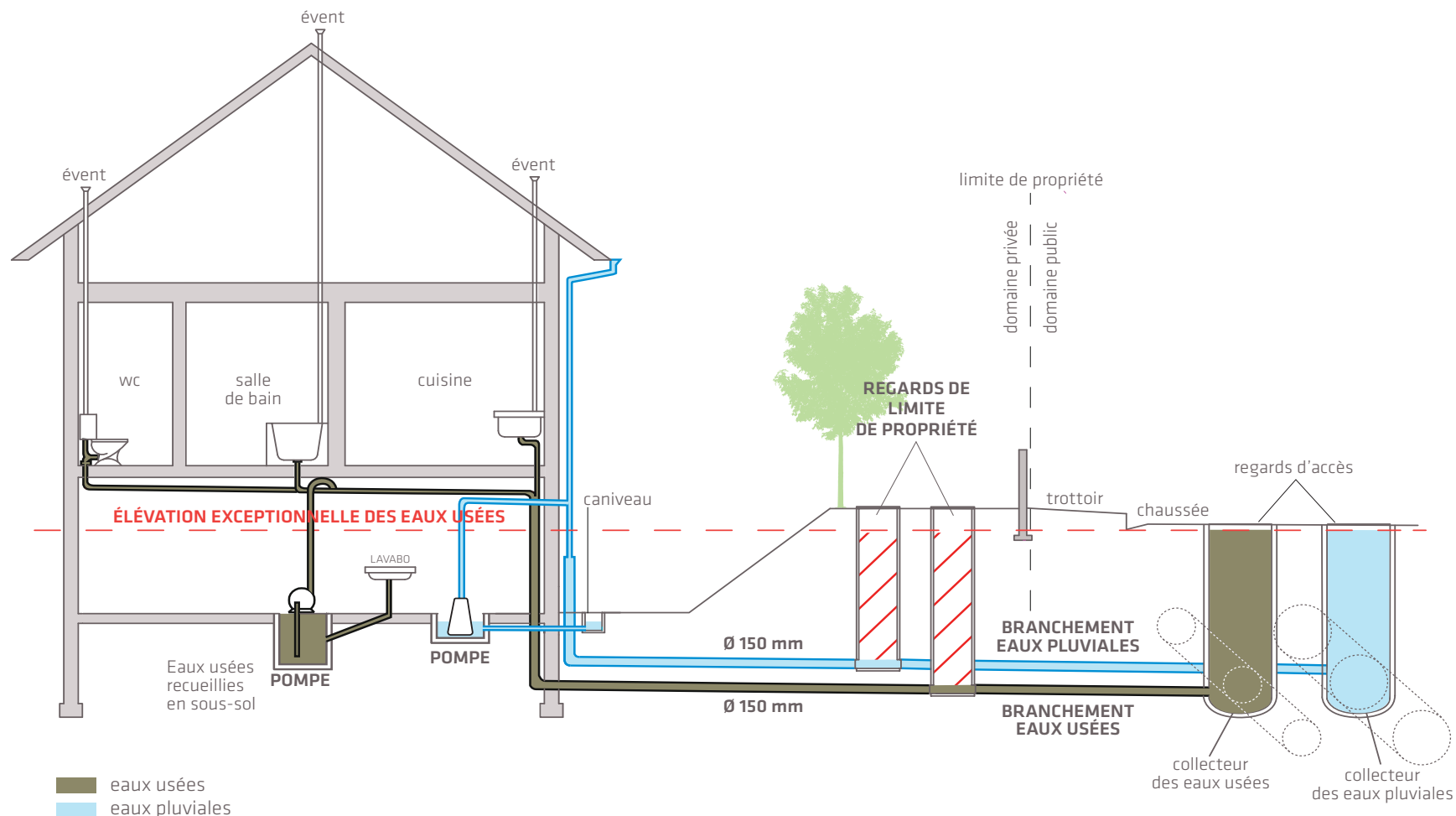


> **Points d'eau en sous-sol avec relèvement de l'effluent en sous-sol jusqu'au niveau de la voirie = INSTALLATION CONFORME**

fiche  
pratique

**RACCORDEMENT  
À UN RÉSEAU  
SÉPARATIF  
OU UNITAIRE**

Situation  
de l'immeuble  
en contrebas  
de la voirie



Interdiction formelle de raccorder les eaux de drainage sur le collecteur eaux usées ou unitaire

2